

Accentuation et effacement de ə dans le parler de Damas

Georges Bohas

Volume 16, numéro 1, 1986

Phonologie des langues sémitiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602579ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602579ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bohas, G. (1986). Accentuation et effacement de ə dans le parler de Damas. *Revue québécoise de linguistique*, 16(1), 39–59. <https://doi.org/10.7202/602579ar>

Résumé de l'article

L'un des problèmes auxquels ont été confrontées nombre d'études sur le parler de Damas est l'effacement de schwa en position accentuellement faible. Dans le cadre de la théorie standard, l'analyse de ce phénomène devait recourir, d'une part, à l'application cyclique de la règle d'accentuation et, d'autre part, à une règle d'effacement « à mémoire », c'est-à-dire « se souvenant » qu'un schwa ait été accentué ou non dans un cycle antérieur.

Dans cet article, nous présentons une analyse révisée de ce phénomène, à l'intérieur du cadre théorique proposé par Halle et Vergnaud (1985). À l'instar des phénomènes tonaux dans une phonologie autosegmentale, cette théorie réserve aux phénomènes d'accent un plan autonome, le plan accentuel, lequel se divise en divers niveaux pour former une grille métrique. Notre analyse permet ainsi de rendre compte directement de la règle d'effacement et de la capacité de celle-ci à distinguer une voyelle accentuée dans un cycle antérieur et ce, sans recourir à un type de règle sans doute trop puissant comme les règles « à mémoire ».

ACCENTUATION ET EFFACEMENT DE ə DANS LE PARLER DE DAMAS*

Georges Bohas

Le parler de Damas a déjà fait l'objet de plusieurs études dans le cadre de la phonologie générative, ainsi, Bohas (1978), McCarthy (1980), Angoujard (1981), Bohas et Kouloughli (1981), Angoujard (1983, 1984). On trouvera, par ailleurs, une masse de données sur le parler de Damas et les autres parlers syriens dans Cowell (1964). L'un des problèmes auxquels ont été confrontées toutes ces études a été de rendre compte du comportement du schwa. À cet effet, nous avons proposé dans Bohas et Kouloughli (1981, Annexe II) de définir comme «position absolument faible» (PAF) la place occupée par une syllabe qui n'aurait jamais été dominée en cours de dérivation par un noeud S. L'effacement n'affectant le schwa qu'en position absolument faible, cela permettrait de rendre compte de certaines alternances typiques de ce parler, comme:

[fəhəmnə] 'il nous a compris' /[[fəhəm] nə]/
(/fəhəm/ verbe 3 masc.sing, /nə/ pronom clitique 1 pl.)

[fəhəmnə] 'nous avons compris' /fəhəmnə/
(/fəhəm/ verbe 3 masc.sing., /nə/ suffixe de conjugaison 1 pl.)

[fəhmə] 'il l'a compris' /[[fəhəm]ə]/
(/fəhəm/ verbe 3 masc.sing, /ə/ pronom clitique 3 masc. sing.)

en disant que, dans le premier cas, le premier schwa (/fə/), dominé par S dans le premier cycle, n'est pas en PAF, tandis que dans [fəhmə] le deuxième schwa (/hə/), jamais dominé par S, se trouve en PAF et est effacé. Si cette solution pouvait se prétendre explicative (si le schwa n'est pas effacé, c'est parce qu'il garde le

* Je tiens à remercier M. Halle et J.-R. Vergnaud qui ont mis à ma disposition des documents inédits, et m'ont prodigué leurs critiques et leurs conseils; j'espère n'avoir ni mal interprété ni trahi leur pensée. Je remercie également J.-P. Angoujard qui m'a aidé à mettre au point cet article.

«souvenir» de son accentuation au premier cycle), elle n'en requérait pas moins le recours à un type de règle «à mémoire» sans doute trop puissant.

Nous allons reprendre l'analyse des faits dans le cadre proposé par Halle et Vergnaud (1985) (désormais H&V). Nous montrerons comment ce formalisme permet de rendre compte des alternances qui, dans le cadre de la théorie standard, nécessitaient crucialement le recours au cycle, sans introduire pour autant une règle d'effacement non-markovienne dans la grammaire. Nous nous bornerons à citer les cas cruciaux: on trouvera beaucoup plus de données dans les références citées précédemment.

La théorie de H&V n'ayant fait l'objet, dans son état actuel, que de cours ou de communications, force nous est d'en retracer ici les grandes lignes, en nous fondant particulièrement sur l'exposé qu'en ont donné les deux auteurs au colloque *Phonologie pluri-linéaire* (Lyon, 1985). Dans ce cadre théorique, le traitement des phénomènes accentuels est analogue à celui des tons dans une phonologie autosegmentale. Comme eux, ils sont l'objet d'un plan autonome: le plan accentuel.

«Le placement de l'accent reflète une organisation de la séquence d'éléments accentuables qui ne prend pas en compte la substance phonologique ou phonétique de ces éléments. De ce point de vue, les éléments accentuables sont de simples positions identifiées par leur rang, en comptant de droite à gauche ou de gauche à droite» (H&V).

Tous les éléments d'une séquence de phonèmes ne sont pas susceptibles de porter l'accent. Les éléments accentuables sont désignés par un astérisque, par exemple :

* *
/k a t a b u/

(nous dirons ultérieurement pourquoi aucun * n'est affecté au u). Cette ligne d'astérisques (appelée par H&V ligne 0) constitue le premier niveau du plan accentuel. «Pour rendre compte des différents degrés d'accent, d'autres lignes sont ajoutées».

Par exemple:

.	*	L2
.	*	L1
*	*	L0

/k a t a b u/

Ces lignes constituent ce que H&V appellent, après Liberman (1975), une grille métrique. Les éléments de cette grille s'organisent en constituants, qui sont

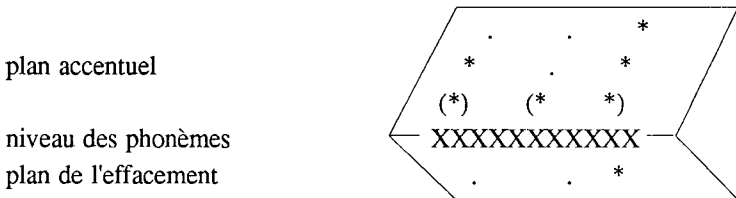
délimités par des parenthèses. «Chaque constituant métrique doit contenir au moins un élément qui est sa tête et qui est désigné par un astérisque sur la ligne supérieure», comme cela apparaît dans le schéma suivant:

.	.	*	L2
(*	.	*)	L1
(*)	(*	*)	L0

Ces constituants peuvent avoir leur tête à droite ou à gauche : «cette variable est déterminée par les règles particulières de chaque langue et doit être apprise par le locuteur» (H&V).

La phonologie comporte un autre plan autonome, celui de l'effacement. L'intérêt de ce plan autonome a été démontré par Rappaport (1984). Ce plan peut prendre en compte certaines données du plan accentuel, ou non, grâce à un mécanisme dont le fonctionnement sera explicité dans le cours de l'article. Ses éléments peuvent également être organisés en constituants (cf Rappaport (1984) et Bohas (à paraître)).

On peut résumer cette organisation dans le schéma suivant :



Ce cadre se précisera à mesure que nous l'appliquerons au parler de Damas.

1. Le placement de l'accent

Considérons les représentations phonétiques suivantes :

[kátab]	'écrire,3 masc.sing.'
[kátabu]	'écrire,3 pl.'
[kátbet]-[kátabet]	'écrire,3 fém.sing.'
[katábna]	'écrire,1 pl.'
[mádrase]	'une école'
[kátbfn]	'écrire, part. actif,masc.pl.'
[banát]	'des filles'
[nazzált]	'faire descendre,1 sing.'

L'accent est sur la dernière syllabe lorsqu'elle est «sur-lourde». Il est sur l'antépénultième quand les deux dernières sont légères. En comparant [kátabu] et [kátabet] ~ [kátbet] on constate que le fait que la dernière soit CVC dans la forme 3 fém.sing. n'amène pas une différence accentuelle. En d'autres termes, en finale une syllabe CVC se comporte comme une syllabe CV. Dans tous les autres cas l'accent est sur la pénultième.

Nous rendrons compte de ces faits, dans le cadre H&V, de la manière suivante:

1.1 Les rimes.

Posons d'abord qu'il existe, au niveau des représentations phonologiques, deux types de rimes:

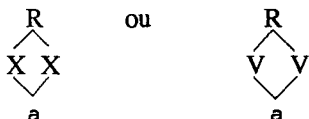
non branchante:



et branchante:



Les voyelles longues des représentations phonétiques (ex: a) figurent dans les représentations phonologiques sous la forme de deux voyelles (ex: aa), plus précisément, dans le cadre de la phonologie autosegmentale qu'adoptent H&V, d'une séquence de deux unités chronématiques dont le contenu phonétique est donné sur une ligne séparée. Une représentation détaillée de la rime [a] serait donc :



mais comme rien de ce qui va suivre ne repose crucialement sur cette décomposition nous n'en ferons pas état dans les représentations phonologiques, suivant en cela H&V, «for reasons of expository convenience».

1.2 Le domaine métrique et les éléments accentuables.

Pour rendre compte du parallélisme entre [kátab], [kátabu] et [kátbet] ~ [kátabet] nous posons que la rime en fin de mot est extramétrique, ce que nous exprimerons en la mettant entre crochets []. Les éléments accentuables sont les

voyelles, ce qui est exprimé dans le formalisme de H&V par l'assignement à chaque voyelle d'un astérisque sur la ligne zéro (L0). Par exemple :

* * L0 * L0 * * L0
/k a t a b [et]/ /k a t [ab]/ /m a d r a s [e]/

Les rimes [et], [ab] et [e] sont extramétriques et, par conséquent, aucun astérisque ne leur est assigné. Par contre, dans /kaatbiin/ et /nazzalt/, l'analyse en rimes donne :

R R R R R
/k a a t e b i i n/ /n a z z a l t/

La dernière rime, soit /ii/ et /a/ n'est pas en fin de domaine puisqu'elle est séparée de la fin du mot par un segment¹ : (/n/ et /t/), elle n'est donc pas extramétrique et sa voyelle reçoit un astérisque :

* * L0 * * L0
/k a a t b i i n'/ /n a z z a l t'/

1.3 L'organisation en constituants

Les éléments accentuables de L0 sont organisés en constituants binaires, délimités par des parenthèses, chaque constituant devant contenir un élément qui constitue sa tête et qui est désigné par un * sur la ligne supérieure, L1. Dans le parler de Damas, les constituants binaires sont construits de droite à gauche et leur tête est à gauche, ce qui donne, par exemple :

* L1
(* *) L0
/katab[et]/

Dans un constituant qui ne comporte qu'un élément, ce dernier aura le statut de tête, comme dans:

1. Sur le statut de ce segment, voir Angoujard (1984).

une idée avancée dans Prince (1983), des astérisques peuvent être assignés par des règles différentes de celles qui forment les constituants. Il nous est donc possible de poser, pour le parler de Damas la règle suivante:

Distinction de la finale (DF):

La voyelle d'une rime branchante en fin de domaine métrique reçoit un astérisque au niveau 1.

Dans le formalisme de H&V on tient compte, dans la construction des constituants, des astérisques assignés par règle. On obtient alors :

* L1	* L1
* * * L0	* * L0
/kaatebiin/	/katabn[aa]/

et la structuration en constituants s'effectue de la manière suivante :

. . * L2	. * L2
(* . *) L1	(* *) L1
(* *) (*) L0	(*) (*) L0
/kaatebiin/	/katabn[aa]/

1.5 L'amalgame (AM).

Un mot comme [katábna] n'a qu'un accent. En d'autres termes, l'astérisque assigné en L1 à /ka/ ne se réalise pas en accent secondaire, comme ce serait le cas dans d'autres langues décrites par H&V. Pour éliminer les * de cette sorte, H&V ont prévu un mécanisme qu'ils ont appelé «conflation». Nous traduirons par amalgame (AM). Par amalgame, «on ne préserve un constituant sur une ligne inférieure que si sa tête a le statut de tête de constituant à un niveau supérieur». Par AM, les deux grilles précédentes se trouvent transformées en :

. . * L2	. * L2
(. . *) L1	(. *) L1
(* * *) L0	(* *) L0
/kaatebiin/	/katabn[aa]/

Par simple commodité typographique, nous n'écrirons plus les parenthèses qui bordent le constituant non borné de L1, soit :

. . *	L2	. *	L2
. . *	L1	. *	L1
(* **)	L0	(* *)	L0
/kaatebiin/		/katabn[aa]/	

2. Réduction des voyelles et élimination des schwas

Considérons les données suivantes :

	A	B	C
accompli:			
	[kátab]	[kátabo]	[kátábl ^h la] ²
'écrire'	(3 masc.sing.)	(3 masc.sing. pronom 3 masc. sing.)	(3 masc.sing. pronom 3 fem.sing.)
inaccompli:			
	[bték ^t to]	[bték ^t to]	[bték ^t bl ^h la]
'écrire'	(2 masc.sing.)	(2 masc.sing. pronom 3 masc.sing.)	(2 masc.sing. pronom 3 fém.sing.)
	[btéh ^m el]	[btéh ^m elo]	[btéh ^m él ^h la]
'porter'	(2 masc.sing.)	(2 masc.sing. pronom 3 masc.sing.)	(2 masc.sing. pronom 3 fém.sing.)
	[bitár ^ž em]	[bitár ^ž emo]	[bitar ^ž em ^h la]
'traduire'	(3 masc.sing.)	(3 masc.sing. pronom 3 masc.sing.)	(3 masc.sing. pronom 3 fém.sing.)

Ces données manifestent une alternance bien connue du parler de Damas, à savoir l'alternance entre une voyelle [-haut, -bas] (e ou o) (A), un schwa (C) et Ø (B), le schwa médian de B étant d'origine épenthétique. Dans nos articles de 1978, nous avons décrit ces faits en posant une règle de centralisation affectant toutes les voyelles [-bas], sauf en fin de cycle. Dans le formalisme standard, cette règle avait la forme:

CENTRE V -> [+central] / __ [+seg] (≠) [+seg]

2. En mettant le h entre parenthèses, nous entendons que les deux représentations phonétiques, avec ou sans h, sont grammaticales.

Ensuite, une règle effaçait les schwas non-accentués.

Angoujard (1981) a proposé un traitement analogue. Sa règle de réduction vocalique, faisant usage du symbole σ , est formulée ainsi :

$$\left[\begin{array}{l} +\text{syll} \\ -\text{bas} \\ -\text{long} \end{array} \right] \rightarrow \text{ə} / _ \sigma \text{ } | _ \sigma \dots \text{ } _ \text{W}$$

ensuite, une règle de syncope efface le schwa en position faible, à savoir, si, dans la structure métrique, il n'est dominé par aucun noeud étiqueté S. Dans les deux cas l'ordre des processus est: réduction, puis effacement du schwa non accentué ou en position faible.

L'approche de McCarthy (1980) est différente, en ce qu'il efface d'abord les voyelles brèves, en syllabe ouverte, non-finales puis réduit à schwa les voyelles brèves [-bas] dans les rimes non finales. Les deux approches permettent de rendre compte des alternances présentées par le paradigme ci-dessus, concernant la centralisation. Nous reviendrons au traitement de McCarthy p.55, lorsque nous disposerons d'un inventaire de faits plus complexe.

Ce que tous les traitements ont en commun, c'est qu'ils distinguent la dernière syllabe. Cette dernière syllabe est en effet la seule place où les voyelles ə et o ne se réduisent pas à schwa, qu'elles soient accentuées ou non. C'est également la seule place où, dans les représentations phonétiques on observe des voyelles brèves [+haut] (ex : [nzélti], [nézlu] (voir Bohas et Kouloughli, 1981a). Elle est donc à la fois en dehors du domaine de la règle de «détente» (i,u-> ə,o) et du domaine de la réduction (ou centralisation) (ə,o->ə). Il est difficile de ne pas mettre ces observations en corrélation avec le fait que dans le traitement proposé ici, cette dernière syllabe est en dehors du domaine métrique, et d'utiliser le formalisme mis en place précédemment pour donner au processus de centralisation sa forme la plus simple. En effet, dans le cadre de H&V, toutes les rimes du domaine métrique sont dominées par un astérisque au niveau zéro, information dont on peut tenir compte dans la formulation de la règle de centralisation:

$$\text{CENTRE V} \rightarrow \text{ə} / _ * \text{ L0} \\ [-\text{bas}]$$

Quant à la règle d'effacement de schwa, donnons-lui provisoirement la formulation suivante; effacer le schwa qui n'est pas dominé par un astérisque au niveau L1, soit:

EFF $\rightarrow \emptyset / _ _ L1$

Rappelons qu'après AM, il ne reste plus qu'un * au niveau L1, celui qui est dominé par * au niveau L2.

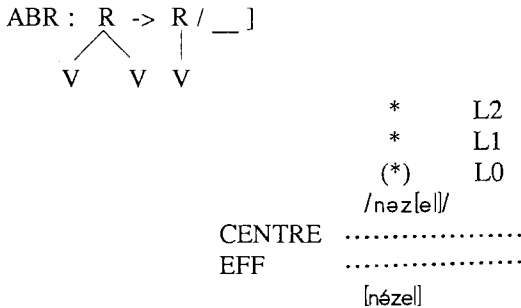
Nous allons donner la dérivation des formes suivantes:

(nze 'descendre')	[nzé t] [nzé ti] [néze] [nézlu] [nzélnə]	1 sing. 2 fém.sing. 3 masc.sing. 3 masc.pl. 2 pl.
. * L2	-AM->	. * L2
* * L1 (par DF)		. * L1
(*) (*) L0		(*) (*) L0
/neze t/	CENTRE	/neze t/
	EFF	∅
		[nzé t]

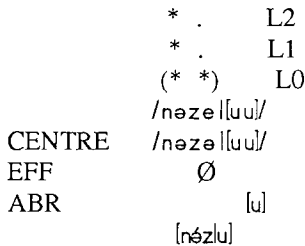
Nous avons décrit en détail l'effet des règles qui construisent la grille métrique. Désormais nous passerons directement au stade ultérieur à l'application du télescopage des lignes (AM). Nous écrivons donc, pour 2 fém.:

	. *	L2
	. *	L1
	(*) (*)	L0
	/neze t i /	
CENTRE	/neze t i /	
EFF	∅	
ABR	[i]	
	[nzé ti]	

En posant la règle ABR (abrègement), nous entendons rendre compte d'une des alternances bien connues dans les parlers arabes, entre une voyelle brève en finale et une voyelle longue, quand le mot comporte un pronom clitique, par exemple: [dašarti] 'tu as laissé', [dašartína] 'tu nous as laissés'. Dans le cadre standard, il était impossible de poser ici une voyelle longue, antérieurement à l'assignement de l'accent, car c'est elle qui eût été accentuée. Rien de tel ici, puisque la rime finale est extramétrique. La règle d'abrègement (ABR) peut être formulée comme suit; une voyelle longue finale s'abrège, soit:



Dans cette forme, le schwa, dominé par un * au niveau L1 se maintient.



Les règles CENTRE, EFF et ABR, dans la formulation que nous leur avons donnée suffisent à rendre compte des formes de ce paradigme.

3. Le cycle

Nous allons reprendre l'étude des cas où, dans le cadre standard, il était crucial que la règle d'accentuation s'applique cycliquement (voir Bohas, 1978) et où, dans notre traitement de 1981 nous devions avoir recours à la PAF, et montrer

comment le formalisme de H&V en rend compte. Comme nous l'avons signalé dans notre introduction, une idée fondamentale de H&V, déjà motivée dans Rapport (1984), est que le plan accentuel et le plan d'effacement de schwa sont distincts. C'est ce plan de l'effacement qui est consulté par la règle qui élimine les schwas. Sur ce plan sont reportés les * de L1 produits au plan accentuel, à chaque cycle. La copie des * s'effectuant après le télescopage des lignes (AM), il ne reste, à chaque cycle, au niveau L1, qu'un seul *. La règle d'effacement de schwa peut alors être reformulée comme suit:

EFF (formulation finale):

Effacer schwa sauf s'il est dominé par un * au plan de l'effacement.

soit:

$e \rightarrow \emptyset / _$

L'organisation de la grammaire sera alors la suivante:

- l'assignement des *, la structuration en constituants et la règle DF sont cycliques, la règle AM également;
- le premier cycle comporte: [verbe et suffixes de conjugaison];
- le deuxième: [verbe, suffixes de conjugaison, pronoms clitiques];
- le marquage de la dernière syllabe comme extramétrique s'effectue cycliquement;
- la règle CENTRE est cyclique;
- à la fin de chaque cycle on efface toutes les structures stellaires, après avoir reporté l'astérisque de L1 sur le plan de l'effacement;
- la règle ABR n'est pas cyclique.

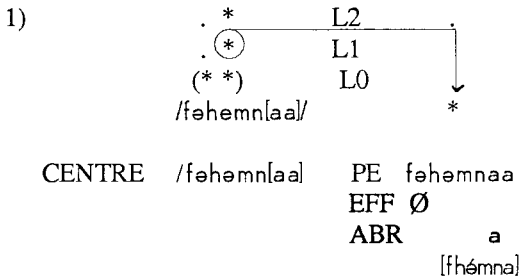
Nous allons mettre en oeuvre cette grammaire dans quatre types de formes: l'accompli, l'impératif, l'inaccompli, féminin ou pluriel, les noms. L'écriture d'une dérivation sur deux plans et trois lignes, selon le schéma de la page 41 étant impossible, nous tracerons les deux plans en parallèle; le plan accentuel et le plan de l'effacement, que nous signalerons par: PE.

3.1 *Premier cas: l'accompli*

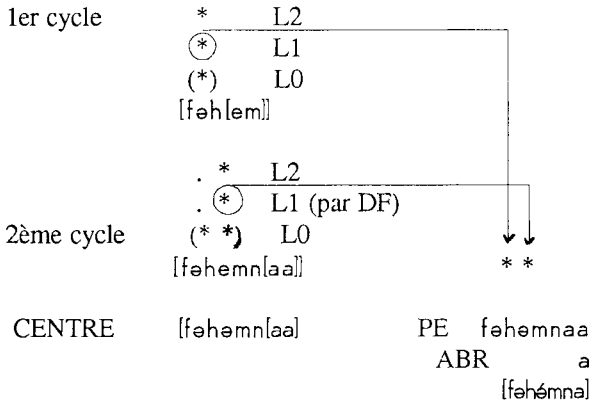
Il s'agit d'un «classique» des parlars d'Orient qui a fait l'objet de plusieurs études (entre autres, Brame (1973) pour le palestinien, Bohas (1978), Bohas et

Kouloughli (1981), Angoujard (1981) pour le parler de Damas). Il se résume aux alternances suivantes :

- 1 [f'hémna] 'nous avons compris'
verbe 1 pl, /na/ est un suffixe de conjugaison.
- 2 [f'ehémna] 'il nous a compris'
verbe 3 masc.sing., /na/ est un pronom clitique.
- 3 [f'éhmo] 'il l'a compris'
verbe 3 masc.sing., /o/ est un pronom clitique.

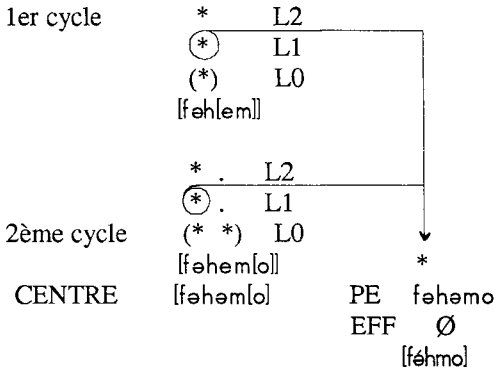


2) Représentation sous-jacente: /[[f' hɛm]naa]/



Tous les schwas sont dominés par un * et donc, tous se maintiennent.

3) Représentation sous-jacente : /fəhəmlə/



Le second schwa, n'étant pas dominé par un * au plan de l'effacement tombe, ce qui donne bien la forme grammaticale.

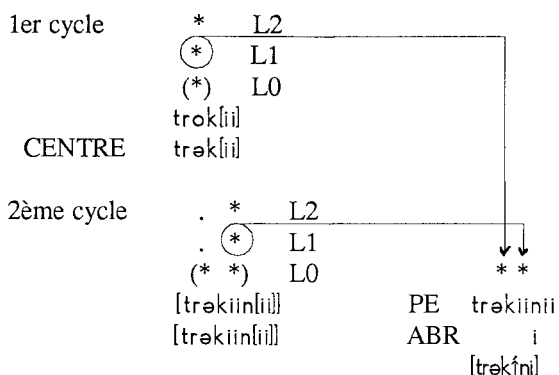
3.2 Deuxième cas : l'impératif (Bohas, 1978)

Considérons ces trois représentations phonétiques :

2 masc.sing.	[trək]	'laisse!'
2 fém.sing.	[trəki]	'laisse!'
2 fém.sing.	[trəkʔni]	'laisse-moi!'
		(/ni/, pronom 1 pers.sing).

D'après toutes les études existantes, il est établi que, dans le parler de Damas, la règle d'épenthèse disjoint un groupe de 3 consonnes en introduisant un schwa après la première (/C__C). Il est donc exclu que dans [trəkʔni] le schwa soit d'origine épenthétique et, par conséquent, il ne peut avoir sa source que dans un /o/ réduit à schwa qui aurait échappé à la règle d'effacement. C'est bien ce que prédit la grammaire;

La représentation sous-jacente est /trəkʔniil/ et la dérivation :



Le schwa, portant un * au plan de l'effacement, se maintient. De plus, cette dérivation montre bien qu'ABR n'est pas cyclique. Elle ne doit pas affecter /i:/ de /ki:/, mais seulement la dernière rime.

3.3 Troisième cas, l'inaccompli (Bohas, 1978)

Nous allons reprendre l'argument que nous avons développé en faveur du cycle à propos des formes 2 fém.sing. et 2 et 3 pl., dans Bohas (1978). Il part de représentations phonétiques comme: 2 fém. [bʔəkəʔbi] 'tu écris', où le schwa non accentué est d'origine épenthétique et 2 fém. [bʔəkəʔbʔha] (/ha/ pronom clitique 3 fém).

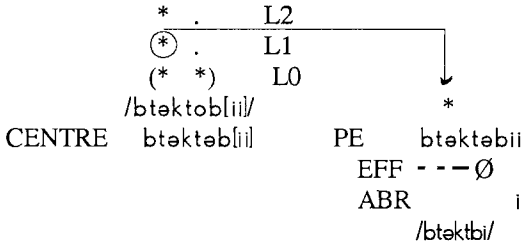
Dans cette dernière forme, les schwas ne peuvent pas être tous les deux d'origine épenthétique, car une suite de cinq consonnes peut être disjointe par épenthèse de plusieurs manières:

- 1) CCCəCC [katabʔləktəb] 'j'ai écrit le livre'
- 2) CCəCəCC [katabʔələktəb]
- 3) CəCCəCC. [katabəʔləktəb]

Comme la forme [bʔəkəʔbʔha] est la seule forme grammaticale et que des représentations phonétiques comme *[bʔəkəʔbʔha] et *[bəkəʔbʔha] sont strictement agrammaticales, il suit que le premier schwa doit être conservé à partir de la représentation sous-jacente pour donner la représentation intermédiaire /bʔəkəʔbiha/, qui ne peut être disjointe que d'une manière: [bʔəkəʔbʔha]. Dans

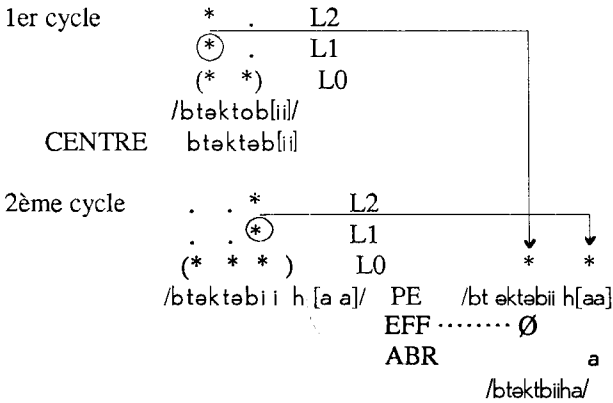
l'organisation proposée ici, les deux formes [btəkətbi] et [btəkətfha] sont dérivées comme suit :

1) La représentation sous-jacente : /btəktobii/



qui donnera [btəkətbi] par épenthèse.

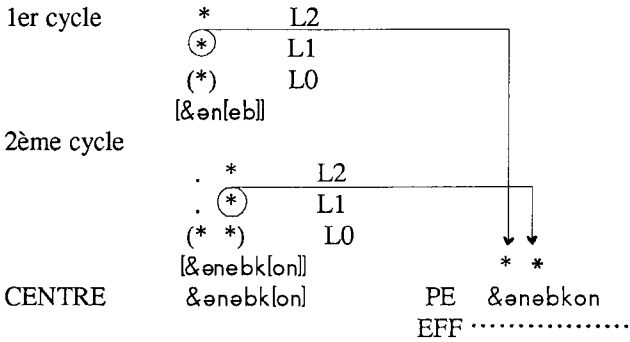
2) La représentation sous-jacente: /[[btəktobii]ha]



qui donnera, par épenthèse, [btəkətfha].

3.4 Quatrième cas, les noms (Bohas, 1978)

Certaines formes nominales présentent les mêmes alternances que les verbes étudiés dans le premier cas; par exemple: [ʔəneb] 'raisin' et [ʔənebkon] 'votre raisin'. La représentation sous-jacente de cette dernière forme sera: /[[ʔəneb]kon]/ et la dérivation:



Les deux schwas étant dominés par *, aucun n'est effacé.

La grammaire proposée permet donc de rendre compte, sans aucune stipulation ad hoc, et dans le cadre d'une théorie à visée universelle, des faits qui, dans le cadre standard, requéraient l'application cyclique de la règle d'accentuation, faits qui dans l'article Bohas et Kouloughli (1981), nécessitaient le recours à la définition d'une position absolument faible et donc d'une règle «à mémoire». Il importe maintenant de comparer ce traitement aux autres solutions proposées pour les mêmes faits. Revenons au cas 3.1, l'accompli. Pour rendre compte du maintien du schwa dans une forme comme [səmé&kon] analogue à notre [fəhəmnə] McCarthy (1980) propose une règle qui assigne à la première rime le statut de pied, sa règle «foot cloning»:

$$[n1 n2]_{\dagger} n3 \rightarrow [n1]_{\dagger} [n2 n3]_{\dagger}$$

Condition: n2 branche
(où † = pied)

et une règle de syncope :

$$V \rightarrow \emptyset [_]_{\infty}$$

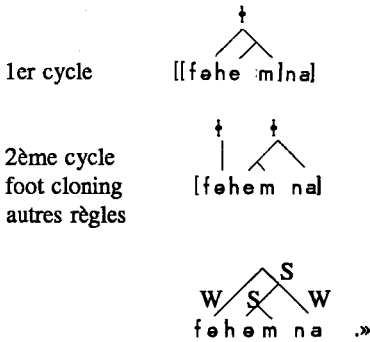
[-bas]

Conditions : ∞ = ryme (ie : en syllabe ouverte)
 $\infty \neq$ pied

Évidemment, après l'application de «foot cloning», la première voyelle de /[səmé&kon]/ forme un pied et ne peut être effacée par syncope. Cette approche a

fait l'objet d'une critique approfondie dans Angoujard (1983):

«McCarthy est conduit à proposer une règle largement ad hoc de restructuration («foot cloning») qui n'est justifiée que par la nécessité de prévenir l'effacement vocalique. Cette règle n'a pas pour effet de modifier l'accentuation ou mieux encore de représenter d'une manière plus adéquate le schéma prosodique. Elle se contente de faire don du statut de «pied» (qui n'est pas, pour McCarthy, une catégorie prosodique) à la syllabe initiale, le symbole † (= pied) devenant un pur diacritique. La règle de syncope est alors formulée de telle sorte qu'elle ne puisse s'appliquer à une voyelle appartenant à un pied (il nous semble plus exact de dire: constituant à elle seule un pied) la forme [fəhémna] sera donc dérivée ainsi :



On peut constater qu'il n'y a rien de comparable dans le traitement proposé ici: l'organisation du cycle et le report des * permet de rendre compte d'une façon limpide de l'intuition centrale de l'organisation cyclique, à savoir qu'une voyelle accentuée à un cycle antérieur peut être distinguée vis-à-vis de certaines règles dans des cycles suivants. D'autre part, la formulation de la règle de syncope est d'une simplicité maximale.

De plus, l'approche proposée ici, ne nécessite pas le recours à une «rhythm rule», comme dans Angoujard (1981), elle dérive d'autre part, les représentations [fəhmo] et [fəhémna] de manière tout à fait parallèle, sans inhiber le fonctionnement cyclique par le recours au principe de non chevauchement, comme dans Angoujard (1983). Enfin, notre règle de syncope ne fait pas appel à un calcul du nombre des * comme le fait celle que propose Angoujard (1983):

$$n \leq 2 \quad \text{e} \rightarrow \emptyset / \underline{\quad}$$

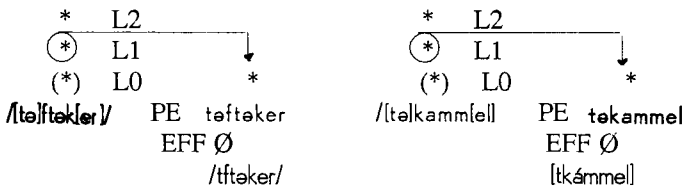
où n représente le nombre d'astérisques.

3.5 *Un cas particulier: les formes VII et VIII*

On ne peut terminer une étude sur l'accentuation et l'effacement de schwa dans le parler de Damas sans parler des formes VII et VIII. Le comportement «aberrant» de ces formes, dans ce parler comme dans d'autres parlers d'Orient, est bien connu des spécialistes. À une forme comme [təftəkər], la règle d'accentuation proposée par nous dans le cadre standard et le formalisme mis en place ici assigneraient l'accent au premier schwa: *[təfəkər]. Or, la bonne accentuation est: [təftəkər]. Si nous considérons le paradigme suivant, qui comporte les représentations phonétiques 2 masc. de l'inaccompli des formes dérivées (pour simplifier, nous donnons la forme sans le marqueur [b]):

II	[tkámmel]	VII	[tənséħeb]
III	[tházem]	VIII	[təftəkər]
X	[testáʔbel]		

nous pouvons constater que dans aucune d'elle l'accent ne dépasse, à gauche, la frontière du radical. En d'autres termes, le préfixe de conjugaison, dans les formes dérivées, n'est jamais accentué. Le formalisme de H&V permet de prendre en compte cette constatation d'une manière très simple. En effet, dans ce cadre, l'extramétricalité peut concerner des phonèmes, des rimes ou des morphèmes. Nous pouvons donc poser que dans les formes dérivées le préfixe est extramétrique. La dérivation comparée de [təftəkər] et de [tkámmel] sera :



À la représentation /tftəkər/ s'appliquera la règle d'épenthèse, pour donner [təftəkər].

Les travaux cités traitent tous ce comportement «aberrant» de VII et VIII par un marquage propre à ces deux formes: règle qui déplace l'accent ou qui restructure leur radical (voir un résumé de ces diverses solutions dans Angoujard (1984)

p.337). Le traitement proposé ici n'en diffère pas par une simple astuce formelle, le recours à l'extramétricalité, mais en ce qu'il fait de ce comportement «aberrant» une manifestation d'une propriété des formes dérivées. Montrer que les formes dérivées ont vis-à-vis de certains processus morphologiques ou phonologiques un comportement différent de celui de la forme simple dépasse l'objectif du présent article; signalons, en tout cas, que c'est vers une solution de ce type, qui ne fait pas référence aux seules formes VII et VIII, que s'oriente Angoujard (1984, p.338).

Nous venons de rendre compte de l'ensemble des faits concernant le maintien et l'effacement du schwa. Nous étudierons dans un travail ultérieur l'interaction des règles proposées avec le processus d'effacement du /a/, à la troisième personne de l'accompli féminin, et dans certains noms féminins. Cela nous amènera à reprendre le problème du statut du marqueur de féminin et à revenir sur la direction suivie dans la construction des constituants binaires.

Georges Bohas

Références

- ANGOUJARD, J.-P. (1981) Contribution à l'analyse prosodique (parlers de Tunis, du Caire et de Damas), *Analyses Théorie, 1*.
- ANGOUJARD, J.-P. (1983) La représentation du cycle, *Analyses Théorie, 1*.
- ANGOUJARD, J.-P. (1984) *Aspects d'une micro-prosodie (le modèle arabe)*, thèse de doctorat d'État, Paris VIII.
- ANGOUJARD, J.-P. et Kh. Elmejjad (à paraître) *Aspects prosodiques du parler de Marrakech*.
- BOHAS, G. (1978) Quelques processus phonologiques dans le parler de Damas, I, II, III, *Analyses Théorie, 1, 2, 3*.
- BOHAS, G. (à paraître) Quelques processus phonologiques en syriaque, *Étude des langues orientales anciennes*.
- BOHAS, G. et D.E. KOULOUGLI (1981) Processus accentuels en arabe (parlers du Caire, de Damas et arabe classique), *Analyses Théorie, 1*.
- BOHAS, G. et D.E. KOULOUGHLI (1981a) Sur le système vocalique de damascène, *Analyses Théorie, 3*.
- BRAME, M.K. (1973) «On Stress Assignment in two Arabic Dialects» dans Anderson et Kiparsky (éds.), *A Festschrift for Morris Halle*, Holt, Rinehart et Winston, New York.
- COWELL, M.W. (1964) *A Reference Grammar of Syrian Arabic*, Georgetown University Press, Washington, D.C.
- ELMEJJAD, Kh. (1985) *Le parler de Marrakech, quelques aspects prosodiques*, thèse de troisième cycle, Paris VII.
- HALLE, M. et J.-R. VERGNAUD (1985) «Stress and the cycle», communication présentée au colloque *Phonologie purilinéaire*, Lyon.
- LIBERMAN, M. (1975) *The Intonational System of English*, thèse de Ph D, MIT.
- MCCARTHY, J. (1980) «A Note on the Accentuation of Damascene Arabic», *Studies in the Linguistic Sciences*, 10/2.
- PRINCE, A. (1983) «Relating to the Grid», *Linguistic Inquiry*, 14.
- RAPPAPORT, M. (1984) *Issues in the Phonology of Tiberian Hebrew*, thèse de Ph D, MIT.